



Tout salarié intervenant sur un chantier à proximité des réseaux enterrés ou aériens



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une attestation individuelle de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la réglementation encadrant la réforme anti-endommagement et identifier ses acteurs
- Distinguer les particularités des réseaux souterrains et aériens dans le contexte du domaine d'intervention
- Identifier les risques afférents aux travaux, assurer les principes de prévention
- Se conformer aux principes de prévention et aux consignes procurés par l'encadrant
- Réussir le QCM AIPR opérateur

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être âgé de plus de 18 ans
- Détenir un certificat d'aptitude délivré par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1: THÉORIE

- Se familiariser avec les rôles, les missions et les responsabilités en qualité d'opérateur
- Distinguer les différents types de réseaux enterrés et aériens
- Identifier les risques relatifs aux réseaux
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC)
- Identifier les situations à risques
- Reconnaître un positionnement imprécis des ouvrages et de la technique employée
- Maintenir l'intégrité et le tracé du réseau existant
- Connaître les recommandations à suivre lors d'un accident ou d'incident
- Connaître la règle des « 4 A »

ASSIMILER LA NOTION DE RESPECT DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Respect du terrain
- Respect de l'environnement
- Respect des moyens de repérage
- Respect des marquages-piquetages
- Respect des signes avertisseurs et indicateurs



MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Évaluation des connaissances sur la base d'un QCM d'une durée d'une heure
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation) et évaluation des impacts
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences AIPR opérateur

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur titulaire du certificat AIPR niveau concepteur

